

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-37 du 2 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur les médicaments génériques de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030040S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;  
Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la commission prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique, auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;  
Vu la décision en date du 17 septembre 1997 portant création d'un groupe de travail sur les médicaments génériques,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe de travail sur les médicaments génériques les personnalités dont les noms suivent :

Mme ANDRIEU (Véronique) ;  
M. BARRE (Jérôme) ;  
M. BENTEJAC (Raymond) ;  
M. BERNADOU (Jean) ;  
M. CAVE (Guy) ;  
Mme CHAMBIN (Odile) ;  
M. DEBROCK (Claude) ;  
M. FESSI (Hatem) ;  
M. FOURNIER (Jean-Paul) ;  
Mme GANDIA-MAILLY (Peggy) ;  
Mme GAYOT (Anne) ;  
Mme GONCALVES (Danièle) ;  
M. GONTIER (Jacques) ;  
M. HOUIN (Georges) ;  
M. JACQUOT (Christian) ;  
M. JEANTET (André) ;  
M. LACARELLE (Bruno) ;  
M. LOISEAU (Philippe) ;  
M. MAINCENT (Philippe) ;  
Mme MICHAUD (Solange) ;  
M. MUSCAT (Pierre) ;  
M. NICOLAS (Patrick) ;  
M. NICOLAY (Alain) ;  
M. OUSTRIN (Jean) ;  
M. RODRIGUEZ (Fernand) ;  
Mme SEILLER (Monique) ;  
M. WOUESSIDJEW (Denis) ;  
M. XICLUNA (Alain).

#### Article 2

Mme ANDRIEU (Véronique) est nommée présidente du groupe de travail.

Article 3

Le mandat des membres du groupe de travail prendra fin à la date d'échéance du mandat des membres de la Commission d'autorisation de mise sur le marché.

Article 4

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 2 février 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT